

le mardi 7 mai 2002

13 heures

Prière.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après l'étude des motions émanant des députés, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère du Tourisme et des Parcs.

Le débat reprend sur l'amendement de la motion 6 proposé par M. Steeves, appuyé par l'hon. M. Green, dont voici le texte :

AMENDEMENT

que la motion 6 soit amendée comme suit :

par l'insertion, avant le premier paragraphe du préambule, du paragraphe suivant :

« attendu que la croissance économique et la création d'emplois dans la province ont stagné durant les 12 années qui ont précédé les élections du 7 juin 1999; »

Après un certain laps de temps, le président s'absente, et M. Ashfield, vice-président de la Chambre, prend le fauteuil à titre de président suppléant.

M^{me} Fowlie soulève une objection ; elle invoque le commentaire 481 de *Jurisprudence parlementaire de Beaulieu* et soutient que le député de Victoria-Tobique anticipe sur la discussion d'une motion dont la remise à l'étude est inscrite au Feuilleton.

M. Ashfield, président suppléant, reconnaît la grande latitude accordée dans les débats mais demande au député de Victoria-Tobique de s'en tenir à la motion à l'étude.

Après un certain laps de temps, le président s'absente, et M. Bernard, vice-président de la Chambre, prend le fauteuil à titre de président suppléant.

Après un autre laps de temps, le président reprend le fauteuil. Il interrompt les délibérations et annonce que le temps alloué pour l'étude des motions émanant des députés est écoulé.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, le président du comité déclare qu'il est 18 heures et quitte le fauteuil pour le reprendre à 19 heures.

19 heures

La séance reprend sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield reprend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. Bernard reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Bernard, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL
COMPTE ORDINAIRE
2002-2003

Les crédits suivants sont votés pour couvrir les dépenses au titre des programmes :

	Votés (\$)
MINISTÈRE DU TOURISME ET DES PARCS	
Administration	596 000
Infrastructure d'entreprise et du Tourisme	22 986 000
Moins : crédits législatifs	35 000
Votés	23 547 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX
2002-2003

AVANCES DE PETITE CAISSE	
Tourisme et parcs	20 000
STOCKS	
Tourisme et parcs	150 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 22 heures.